

Formation interprofessionnelle Solidaires 18

Formation juridique

Organisme : Solidaires 18
Lieu : Moulin de la Voiselle
5 bd du Général Chanzy 18000 Bourges
Date de début : 17 novembre 2022
Date de fin : 17 novembre 2022
Durée : 1 jour
Places disponibles : 35

Horaires : 09h00/17h00
Repas pris en charge par
Solidaires 18

Les enregistrements pour cette formation sont à transmettre directement à cette adresse, au plus tard le 17 octobre, en remplissant le formulaire ci-joint en seconde page : formation.solidaires.18@gmail.com

Les courriers de demande de CFESSES (Congés de formation Economique, Sociale, Environnementale et Syndicale) sont à rédiger individuellement par chaque stagiaire et à envoyer 30 jours avant la session (sauf accord plus favorable).
Disponible sur le lien ci dessous

**[https://solidaires.org/se-former/catalogue-des-
formations/formation-juridique-16/](https://solidaires.org/se-former/catalogue-des-formations/formation-juridique-16/)**

Inscription à une formation syndicale ¹

Nom de la formation : **FORMATION JURIDIQUE**

Date et lieu de la formation : **17 NOVEMBRE 2022**

Coordonnées du stagiaire :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Employeur :

Type de contrat : Contrat privé Fonctionnaire

Année de naissance :

Mandat et responsabilités syndicales :

Syndicat d'appartenance :

Section ou syndicat local :

Code postal de l'inscrit :

Adresse personnelle :

Email personnel ² :

Téléphone perso :

Structure inscrivante (syndicat ou Solidaires local) : **solidaires 18**

Email de contact de la structure inscrivante : formation.solidaires.18@gmail.com

Formation facturable par le CEFI-Solidaires ³(CHSCT, CSE SSCT, CSE économique...) ?

Oui Non

Adresse de facturation :

1 Remplir une fiche d'inscription par formation sauf s'il s'agit d'une formation en continu sur la même semaine

2 **Si possible adresse mail personnelle.** Nous attirons votre attention sur les risques de lecture des mails personnels (dont les mails syndicaux) sur les adresses mails professionnelles.

3 En cas de doute, contacter son syndicat professionnel ou Solidaires